



DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE
ARRONDISSEMENT DE LURE
COMMUNE DE BELFAHY

**Compte-rendu sommaire
du conseil municipal
de BELFAHY**

Convocation : 28/03/2024

Affichage : 09/04/2024

Etaient présents : AUDIER-L'ÉPINGLE Anne, BEURIER Jean-François, CREUSOT Denis, DENIS-LORENZO Christine, FAIVRE Patrick, ISSANCHOU Gilbert, PY Julien

Procuration :

Absent(e)s :

Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- Adopté le Compte de gestion 2023 validé par M. Philippe DURAND, comptable publique
- Adopté le Compte Administratif 2023 comme suit :

Fonctionnement : Résultat d'exercice : + 59 453.54 €
Report N-1 : + 207 226.35 €
Résultat de clôture : + 266 679.89 €

Investissement : Résultat d'exercice : + 104 298.76 €
Report N-1 : 21 846.85 €
Résultat de clôture : + 126 145.61 €

- Validé et affecté les résultats comme suit :

Fonctionnement : + 266 679.89 € (R002)
Investissement : + 126 145.61 € (R001)

- Adopté le budget primitif comme suit :

Fonctionnement : 370 000 €
Investissement : 660 000 €

- Autorisé le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 %, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel
- Décidé de ne pas modifier les taux des taxes locales pour l'année 2024 :
 - Taxe foncière Bâti : 35.45 %
 - Taxe foncière non bâtie : 74.52 %
 - Taxe d'habitation : 14.90 %
- Accepté la proposition de M. COUVREUR d'acquérir une partie de son terrain pour l'euro symbolique sachant que la commune prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaires.
- Pris une motion afin d'apporter son soutien au Département dans le projet d'aménagement de la RN19 en 2x2 voie entre Lure et Vesoul